



Chargé de mission contrôle interne et management des risques

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction contrôle de gestion

Effectif : 5

Leur raison d'être :

Le sens de ce poste :

Sous l'autorité du Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Ressources et rattaché à la Direction du Contrôle de Gestion, le chargé de mission aura la responsabilité de ce projet, de la conception au pilotage du dispositif déployé. L'approche souhaitée par la collectivité sera globale, portant notamment sur les risques opérationnels, de gestion, de conformité, comptables et financiers.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 35h, 37h30 + 15j RTT ou 39h + 23j RTT

Lieu de travail : Rue de Viarmes

Matériel(s) à disposition : Matériel Informatique

Missions de suppléance :

Télétravail : oui jusqu'à 2j/semaine

Autres :

N° du poste : Création

Date de mise à jour de la fiche de poste : 20 mars 2024

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Attaché territorial

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : IFSE mensuelle brute de 583.33€ + prime annuelle de 1016.84€

Vos 2 principales missions :

1-Mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne 60%

Mettre en œuvre un plan d'action

Etablir et actualiser une cartographie sur la base d'une analyse et d'une hiérarchisation des risques en lien avec les directions concernées et conformément aux orientations de la Direction Générale

Evaluer le dispositif et de l'évolution du degré de maîtrise des risques.

Anticiper les étapes d'une éventuelle certification des comptes de la collectivité.

2-Accompagnement des directions

Sensibiliser, mobiliser et accompagner les directions à la mise en œuvre de ce dispositif de contrôle interne

Animer une dynamique de contrôle interne par la diffusion d'outils, la formation et l'échange de bonnes pratiques.

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Pédagogie
- Adaptabilité
- Force de propositions
- Leadership

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Compétences juridiques en contrôle interne
- Connaissances en gestion des risques
- Pilotage de projet

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissances des acteurs internes de la collectivité
- Culture territoriale